GRAN Gouzié

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DU GOSIER

#22

Focus

5ÈME ÉDITION DU GOZIÉVAL

- La rentrée des Associations du Gosier
- Les journalistes du tourisme sous le charme du Gosier

Ici le Gosier @VilleduGosier www.villedugosier.fr

MARS 2015

Le GOSIER
VILLE PHARE

Lè fanm ka maké bèl mo

6ème édition

le PRINTEMPS des POÈTES

APPEL À TEXTES

Dans le cadre du
PRINTEMPS DES POÈTES,
la Médiathèque Raoul Georges Nicolo du Gosier invite les femmes, passionnées de poésie, à écrire un poème sur le thème :

"Rebelle".

Les poèmes retenus seront publiés dans un recueil et certains seront déclamés lors de la soirée dédiée à la poésie, qui se tiendra le

Samedi 25 avril 2015 à 19h
Salle Léopold Hélène
Mairie du Gosier

Envoyez vos poèmes jusqu'au
16 mars 2015 à :
ggonfier@villedugosier.fr
adondin@villedugosier.fr

ou par courrier à :
Appel à textes - Poésie
Médiathèque Nicolo
Boulevard Amédée Clara
97190 Le Gosier

Réglement disponible à la Médiathèque et sur le site internet

InfoLine : 0590 84 58 50 ★ www.villedugosier.fr

Edito du Maire

Chers Gosiériens,

Je suis ravi de vous adresser ce 22ème numéro de votre bulletin municipal. Celui-ci est spécial, vous l'aurez remarqué : il a été entièrement refondu afin de mieux rendre compte, à chaque édition, de la vie bouillonnante de notre belle cité. Nous vous avions interrogés pour cela et vous remercions d'y avoir participé. Nous avons également repensé le rubricage afin de le rendre plus clair et agréable à la lecture.

Les décisions majeures des assemblées - municipales et intercommunales sont retracées dans votre nouvelle rubrique "Flash Assemblées". Il nous paraissait évident d'intégrer à cette rubrique les informations relatives aux décisions du Conseil Communautaire de la Riviera du Levant, devenue Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2015. "Gosier cité" est la nouvelle grande rubrique de ce journal. Elle rend compte de l'ensemble de l'actualité du territoire, qu'il s'agisse des actions des services de la ville ou encore de celle des associations. Sans ces dernières, en effet, la ville manquerait singulièrement d'éclat. Les initiatives et projets des associations sont indispensables à l'animation de notre belle commune ; c'est bien pourquoi nous les subventionnons et leur mettons à disposition un service pour les accompagner au quotidien.

"L'éco du Gosier" vous permettra de savoir quelles actions ont été mises en œuvre par la commission Développement économique et par la Direction qui lui est associée, la Direction du Développement Économique et Touristique. Elle sera également l'occasion de découvrir les entreprises du territoire que nous souhaitons valoriser et accompagner. Vous pourrez aussi y retrouver le compte-rendu fidèle des actions conduites par notre Office de tourisme.

Autre nouveauté de ce Gran Gouzié new look, la rubrique "Culture et patrimoine". Celle-ci a pour but de mettre en avant tout ce qui a trait à la culture et au patrimoine, éléments fondamentaux de cette mandature. Christine de Suède a écrit : "La science de ton passé est ton passeport pour l'avenir." Valoriser notre histoire, conserver cette mémoire vivante, la préserver et la transmettre, telle est la clé de la construction d'une société épanouie et prête à aller de l'avant. Là aussi, un service est entièrement dédié à ces sujets et travaille, en lien avec la commission culture, à œuvrer à rendre accessible à tous la culture.

La rubrique "Sports" retrace quant à elle les événements sportifs du territoire organisés par la ville ou ses partenaires.

J'espère donc que cette nouvelle présentation vous conviendra et qu'elle vous permettra d'apprécier encore plus votre magazine municipal. Bonne lecture !

Jean-Pierre DUPONT

Maire du Gosier

SOMMAIRE

FLASH ASSEMBLÉES (pages 6 à 11)

· Conseil Municipal

· Examen et vote du compte de gestion 7
· Examen et vote du compte administratif 7
· Examen et vote du compte de gestion de l'office de tourisme 7
· Examen et vote du compte administratif de l'office de tourisme 7
· Garanties d'emprunts pour la réalisation de 32 logements à Grand-Baie 7
· Garanties d'emprunts pour la réalisation de 61 logements à Montauban 7
· Adoption du projet de territoire éducatif pour la ville du Gosier 8
· Mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la commune au profit de la Riviera du Levant 8
· Fixation des tarifs de l'OT 9
· Extension des compétences de la communauté de communes du sud est grande Terre 9
· Choix du mode de gestion déléguée pour l'exploitation du casino de la ville 9

> Infos pratiques

· Exercice PCS 10

LA RIVIÉRA DU LEVANT DEVIENT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION 11.

· Riviéra du Levant

· Composition des commissions thématiques intercommunales 11

GOSIER CITÉ (pages 12 à 23)

12. FOCUS GOZIÉVAL, 5ÈME ÉDITION

· Avec le CCAS parlons parentalité 16
· Exposition des travaux d'ateliers organisés par le CCAS 16
· Permanences CCAS 16
· Sorties juillet / août du CCAS 16
· Babette de Rozières au Gosier 17
· Manger équilibré à petit prix 17
· Refonte des Conseils de quartier 17
· La nuit des créateurs 18
· Le PLU 20
· Redécoupage électoral 21
· Miss Gosier 2014 - 2015 22
· Rentrée des associations et du Palais des sports 23
· Focus sur les associations de la Ville du Gosier 23

L'ÉCO DU GOSIER (pages 24 à 27)

LES JOURNALISTES DU TOURISME SOUS LE CHARME DU GOSIER 24.

- Le Rendez-vous des acteurs économiques. 26
- Salon du Nautisme 26
- Visites guidées de l'OT 27
- Présentation du Dispositif ARDTPE par la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE) 27
- Présentation du Dispositif CREA JEUNES par l'ADIE 27
- Rencontre avec Maxime Sorel 27

CULTURE & PATRIMOINE (pages 28 à 33)

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À LA DÉCOUVERTE DE LA MANGROVE 28.

- Nwèl Pakala, 16ème édition 30
- Noël des enfants 30
- Exposition «Zié rouvè asi Gozié» 31
- Mois du créole. 32
- Lancement de la collècte du patrimoine 33
- Opération anti-sargasses avec les jeunes de l'association Flè a mango. 33

SPORTS (pages 34 à 35)

HANDIVILLAGE AU GOSIER 34.

- Journée Nautique 35
- Parcours sportif de Saint Félix. 35

GRAN Gouzié
MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DU GOSIER

Directeur de publication : **Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier**
Rédacteur en chef : **Christian MERIFIELD, Directeur Général des Services**
Rédacteur en chef adjoint : **Corinne GERION, Directrice Générale Adjointe Ressources & Proximité**
Rédaction : Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative, Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine, Direction du Développement Economique et Touristique, Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques, Médiathèque Raoul Georges NICOLO
Secrétariat de rédaction : Direction de la Communication
Conception Graphique : Savy ERAVILLE
Crédits photographiques : Ville du Gosier, IDline studio, Fotolia. • En couverture : Jessica CAPET : Miss Gosier 2014 - 2015
Tirage : 14 000 ex. / Impression : CARAÏBES IMPRESSION

Vous pouvez télécharger le journal Municipal au format PDF sur le site web de la Ville :

www.villedugosier.fr

> PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LES ASSEMBÉES

FLASH ASSEMBLÉES

MUNICIPALITÉ

CONSEIL MUNICIPAL

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013

Le vote du compte de gestion est un acte essentiel de la vie d'une collectivité territoriale. Après avoir entendu l'exposé du maire et de la trésorerie principale, le Conseil Municipal a adopté le compte de gestion de l'exercice 2013. Celui-ci se présente comme suit :

Section de fonctionnement ..... 5 680 669, 03 €
Section d'investissement ..... 2 937 916, 11 €
Total ..... 2 742 752, 92 €

Le compte de gestion est arrêté avec un excédent de : ..... 2 742 752, 92 €

CM 2 JUIN 2014

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte administratif est un document établi en fin d'exercice par l'ordonnateur, qui retrace l'ensemble des opérations financières de la collectivité pour l'année écoulée, y compris celles qui ont été engagées mais non encore réalisées.
Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre et son approbation intervient au plus tard le 30 juin de l'année suivante.
L'approbation du compte administratif par le conseil municipal atteste que l'ordonnateur a exécuté le budget conformément aux autorisations qui lui ont été accordées. Il s'agit donc d'un compte-rendu annuel des opérations budgétaires exécutées.
Les éléments du compte administratif doivent être conformes à ceux présentés dans le compte de gestion par le Trésorier Payeur.

Conformément au compte de gestion, le compte administratif 2013 de la collectivité fait ressortir un excédent provisoire de 2 742 752, 92 €.

Section de fonctionnement ..... 5 680 669, 03 €
Section d'investissement ..... 2 937 916, 11 €
Total ..... 2 742 752, 92 €

CM 2 JUIN 2014

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013 DE L'OFFICE DE TOURISME

Le compte de gestion de l'exercice 2013 de l'Office de Tourisme présente un résultat excédentaire de 10 845, 41 €.

Il se répartit comme suit :

Section de fonctionnement ..... 3 028, 41 €
Section d'investissement ..... 7 817, 00 €
Total ..... 10 845, 41 €

CM 2 JUIN 2014

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE L'OFFICE DE TOURISME

Véritable bilan financier de l'Office de Tourisme, le compte administratif permet d'établir une analyse financière, d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif, et la réalité de leur exécution. À ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie de l'Office de Tourisme.

Conformément au compte de gestion, le compte administratif 2013 de l'Office de Tourisme présente un résultat excédentaire de 10 845, 41 €.

Il se répartit comme suit :

Section de fonctionnement ..... 3 028, 41 €
Section d'investissement ..... 7 817, 00 €
Total ..... 10 845, 41 €

CM 2 JUIN 2014

GARANTIES D'EMPRUNTS POUR LA RÉALISATION DE 32 LOGEMENTS À GRAND BAIE

La société d'économie mixte SEMSAMAR a sollicité la collectivité afin d'obtenir sa garantie en vue de l'obtention de quatre emprunts destinés au financement de 32 logements locatif très sociaux (LLTS) dans le cadre de l'opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) à Grand-Baie le Gosier.

Le plan de financement de ce programme est le suivant :

FINANCEMENT	TAUX	MONTANTS
Etat *(subvention au titre de la LBU)* CAF	36,30% 7,55 %	1 365 306,00 € 284 032,00 €
Emprunts	56,15%	2 111 412,00 €
Total	100,00%	3 760 750,00 €

La société précise que l'obtention de ces garanties permettra de diminuer le coût de construction de ces logements et par conséquent permettra d'améliorer la qualité des prestations offertes dans ce programme de logement mais aussi le cadre de vie des futurs locataires.

Considérant la nécessité d'accompagner cet organisme pour la réalisation du programme de 32 logements très sociaux à Grand-Baie Le Gosier, le Conseil municipal a pris la décision d'octroyer sa garantie d'emprunt à hauteur de 100 ? % pour le remboursement d'un prêt total de 2 111 412 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse Des Dépôts et Consignations.

CM 7 AOUT 2014

GARANTIES D'EMPRUNTS POUR LA RÉALISATION DE 61 LOGEMENTS À MONTAUBAN

La société d'économie mixte SEMSAMAR a sollicité à nouveau la collectivité afin d'obtenir sa garantie en vue de l'obtention de quatre emprunts destinés au financement de 61 logements et des fonciers y afférents. Ce programme est composé de :
- 41 de type logements locatifs sociaux
- 20 de type logement locatifs très sociaux

Le plan de financement de ce programme est le suivant :

FINANCEMENT	MONTANTS
Etat *(subvention au titre de la LBU)* 41 logements LLS. ..... 20 logements LLS.	 936 768 € 976 706 €
Emprunts 41 logements LLS. ..... 20 logements LLS.	 2 937 550 € 1 426 009 €
Défiscalisation 41 logements LLS. ..... 20 logements LLS.	 1 426 784 € 726 329 €
Total	8 490 146 €

Cette nouvelle demande de garantie d'emprunts, si elle est acceptée, portera à 37 244 421,05 € le montant des emprunts garantis à ce jour par la collectivité. Des garanties accordées à 100 % pour la totalité des emprunts.

Considérant la nécessité d'accompagner cet organisme pour la réalisation du programme de 61 logements sociaux à Montauban, le Conseil municipal a pris la décision d'octroyer sa garantie d'emprunt à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt total de 2 937 550 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse Des Dépôts et Consignations.

CM 7 AOUT 2014

ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA VILLE DU GOSIER POUR LA PÉRIODE 2014 / 2017

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) vise principalement l'organisation des activités périscolaires supplémentaires induites par la réforme des rythmes scolaires. Son élaboration doit ainsi permettre de structurer et de mieux articuler le temps scolaire organisé par l'éducation nationale et le temps périscolaire, qui peut mobiliser de nombreux acteurs.
Il relève de l'initiative de la collectivité territoriale compétente et repose sur une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. L'éducation étant une mission partagée, l'objectif est de mettre en œuvre une politique éducative plus cohérente et concertée sur l'ensemble du territoire.
Le Conseil Municipal a adopté le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la ville du Gosier pour la période 2014 / 2017.

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET EDUCATIFS DU PEDT DU GOSIER

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS EDUCATIFS
Favoriser la réussite scolaire	Développer les activités de lutte contre l'échec scolaire et d'accompagnement à la scolarité
	Favoriser la diversification des situations d'apprentissage
	Favoriser l'accès aux savoirs
Encourager la découverte et la pratique d'activités sportives, scientifiques, technologiques, culturelles et artistiques	Développer la découverte, l'apprentissage et la pratique des activités sportives
	Démocratiser l'accès aux loisirs culturels
	Favoriser le développement d'une offre d'activités scientifiques et technologiques sur le territoire
	Encourager la mise en place d'ateliers créatifs et artistiques
Développer la citoyenneté	Sensibiliser au développement durable
	Favoriser la connaissance de son environnement (quartier, ville, histoire, patrimoine…)
	Développer la connaissance et l'estime de soi et valoriser les talents et potentiels
	Créer des espaces d'échanges et d'expression
	Développer les actions d'éducation à la citoyenneté et à la prévention des conduites à risque

LES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ECOLES

ÉCOLES	ACTIVITÉS	
Pliane	Jeux extérieurs Récupération en tout genre	Pochoir Danse Moderne
Turenne THENARD	Neurones en actions Lecture plaisir Jeux extérieurs	Kappla Danse moderne L'art au bout des doigts Se dépenser en s'amusant
Port-Blanc	Arts visuels Cuisine sans feu Kappla Jeux de société	
Eugène Alexis	Danse et jeux sportifs Jeux d'éveil Arts visuels Danse du monde Arts visuels	Mini saynètes Jeux sportifs Gym tonic Animation autour du conte
Armande Lazard	Expression corporelle Jeux éducatifs Activités manuelles	Jeux Jouets Jeux extérieurs
Klébert MOINET	La Guadeloupe et ses trésors Carton à l'honneur Ateliers créatifs	Canevas Origami Crochet Couture
Georges MARCEL	Jeux traditionnels Quadrille Tableaux fils tendus	Canevas Origami Crochet Couture
Suzanne ROLLON	Tissus sous toutes ses formes Activités canevas Création jeux en cartons Ateliers de couture	Création de bijoux Cuisine sans feux Ateliers culinaires Jeux extérieurs
L'Houëzel	Jeux collectifs Le recyclage en arts visuels Action d'éducation par le sport Ateliers créatifs et artistiques	La peinture sous toutes ses formes Danse gwo ka

CM 7 AOUT 2014

MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES DE LA COMMUNE AU PROFIT DE LA RIVIERA DU LEVANT

Dans un souci de faciliter le fonctionnement de la Communauté de Communes, la Ville du Gosier a proposé de mettre à disposition ses ressources humaines et matérielles au profit de la « Riviera du Levant », à savoir :
-un bâtiment
-du personnel communal
-biens mobiliers et immobiliers

CM 7 AOUT 2014

FIXATION DES TARIFS DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme, en dehors de ses missions d'accueil et d'information à l'attention d'une clientèle touristique de passage, réalise des manifestations tout au long de l'année telles que les visites guidées.

Par délibération du 14 août 2014, le conseil municipal a fixé les tarifs de l'Office de Tourisme comme suit :

ÉVENEMENT	TARIFS
Élection de Miss Gosier • Adultes • Enfants	 10 € 5€
Élection de Miss Gosier • Adultes • Enfants	 8 € 5 €
Marché aux puces *(droit de place)*	5€

CM 24 SEPT 2014

EXTENSION DES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD EST GRANDE TERRE.

Dans le but de renforcer l'attractivité et la compétitivité de son bassin de vie et de développer l'ensemble du territoire communautaire, il convient pour la communauté de communes du Sud Est Grande Terre « La Riviera du Levant » d'adopter une forme plus intégrée.
Pour y parvenir, l'article L.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à une communauté de communes répondant aux critères d'une communauté d'agglomération et exerçant les compétences prévues à l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales de se transformer en communauté d'agglomération.

La communauté de communes du Sud Est Grande-Terre « La Riviera du Levant » répond aux critères de continuité territoriale et de seuils démographiques propres à la création d'une communauté d'agglomération.

Par délibération, le Conseil Municipal décide d'étendre les compétences de la communauté de communes du Sud Est Grande-Terre « La Riviera du Levant ».

La communauté des communes exercera les compétences suivantes :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES
• Développement économique ; • Aménagement de l'espace communautaire ; • Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ; • Politique de la ville dans la communauté.
COMPÉTENCES OBLIGATOIRES
• Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie d'intérêt communautaire ; • Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ; • Action sociale d'intérêt communautaire.

CM 24 SEPT 2014

CHOIX DU MODE DE GESTION DÉLÉGUÉE POUR L'EXPLOITATION DU CASINO DE LA VILLE

La Ville du Gosier a signé le 25 Juin 1997 une convention de délégation de service public pour l'exploitation du casino.
Cette convention, d'une durée de 18 ans, arrivera à échéance le 1 juillet 2015.

Facteur d'animation touristique appréciable, manne financière pour la commune qui peut prélever jusqu'à 15 % sur le produit brut des jeux pratiqués dans la structure, le casino est un équipement important pour la collectivité. Le renouvellement de la délégation pour son exploitation l'est tout autant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le principe de délégation de service public pour l'exploitation du casino.

CM 24 SEPT 2014

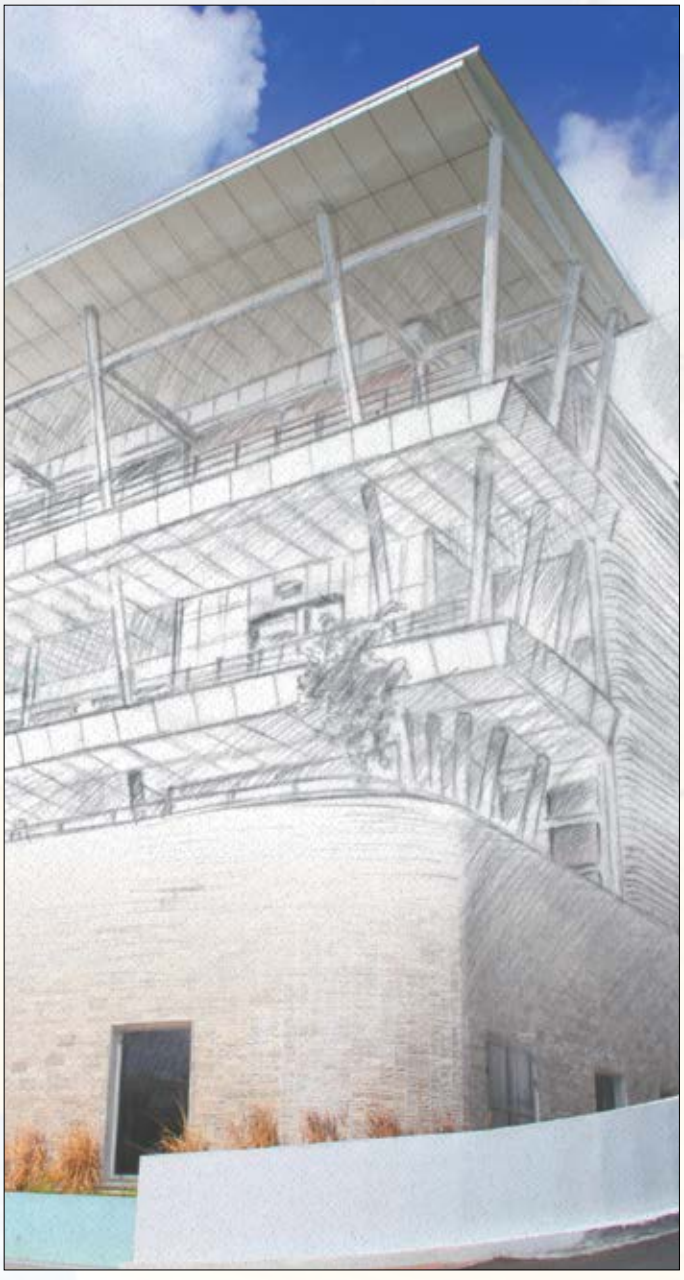

EXERCICE PCS DU 10 OCTOBRE 2014

Voici ci -joint un article relatant la Présentation de dispositif ARDTPE pro

QU'EST CE QUE LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ?

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile crée le plan communal de sauvegarde (PCS) pour apporter une réponse de proximité à la crise. Le PCS est l'outil opérationnel à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile. Il organise la mobilisation et la coordination des ressources de la commune en situation d'urgence pour protéger la population. Le PCS permet au Maire de remplir les missions suivantes :

- l'alerte et l'information des populations,
- l'appui aux services d'urgence,
- le soutien des populations (hébergement, ravitaillement, etc.),
- l'information des autorités.

EN QUOI CONSISTAIT L'EXERCICE ?

L'exercice réalisé le 10 octobre 2014 concernait l'Etat major communal de gestion d'un évènement cyclonique. Il s'agissait de tester la capacité des services municipaux à anticiper un cyclone et a gérer un flux important d'information.

Le 9 octobre les équipes chargées de l'installation du poste de commandement ont débuté l'exercice (installation d'équipements administratifs, des équipements informatiques et des moyens de télécommunication).
Le second jour, l'exercice à proprement parlé a débuté à 9h.

Il concernait les services identifiés dans l'organigramme de crise :

- Direction Générale des Services
- DGA : Ressources et Proximité
  Administration Générale et Sécurité
  Sécurité Prévention et Cohésion Sociale
- Direction des Services Techniques
- Cabinet du Maire
- Police Municipale
- Direction des Services à la Population
- Direction Enfance Jeunesse Education
- Centre Communal d'Action Sociale
- Direction de la Communication
- Direction de l'Aménagement de l'Urbansime et de l'Habitat
- Direction du Développement Economique et Touristique
- Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques.

LE BILAN À EN TIRER ?

L'exercice à permis de sensibiliser les élus et le personnel communal sur leur rôle en cas de crise en les mettant en situation. Cette expérience a permis d'identifier leurs points forts et les axes de travail à renforcer (ex: poursuivre la formation en matière de risque majeur, anticiper la répartition des besoins pour limiter la saturation des services…).

La réalisation de ce type d'exercice est à renouveler. Selon les objectifs, un niveau de difficulté supplémentaire sera ajouté.
Exemple : implication des écoles, des associations et de la population.
Le risque zéro n'existe pas mais être préparé à des situations complexes permet en situation réelle de mieux gérer la panique !

L'exercice a mobilisé plusieurs directions ainsi que certains élus référents...

FLASH ASSEMBLÉES
> RIVIÉRA DU LEVANT

COMPOSITION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES

Conformément au code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire peut créer en son sein des commissions destinées à faciliter la prise de décision. Elles sont réglementées quant à la participation des élus qui la composent et la désignation des élus est soumise à la règle de la représentation proportionnelle. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat communautaire.

1 - COMMISSION DE REFLEXION SUR L'ELABORATION DU PROJET DE TERRRITOIRE (VISION STRATEGIQUE DU TERRITOIRE)	
Président : Jean – Pierre DUPONT	
Vice – président : Teddy MARY	
Conseillers communautaires	Jean-Claude CHRISTOPHE / Liliane MONTOUT / Lydie PAVIOT ép. SELLIN / Diana PERRAN / Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND / Eric LATCHOUMANIN / Cynthia DINANE

2 - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	
Président : Jean – Pierre DUPONT	
Vice – président : Christian BAPTISTE	
Conseillers communautaires	Raymond PARSHARD / Paulette LAPIN / Christian THENARD / Michelle MAXO / Roberte MERI / Cynthia DINANE

3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TERRITOIRE	
Président : Jean – Pierre DUPONT	
Vice – président : Jean-Claude PIOCHE	
Conseillers communautaires	Raymond PARSHARD / Paulette LAPIN / Christian THENARD / Michelle MAXO / Roberte MERI / Cynthia DINANE
Conseiller municipal	Jocelyn MARTIAL

4 - FINANCES	
Président : Jean – Pierre DUPONT	
Vice – président : Philippe TROUPE	
Conseillers communautaires	Patrice PIERRE JUSTIN / Dunière AGLAS / Jean DAIJARDIN / Lucien GALVANI

5 – CULTURE ET PATRIMOINE	
Président : Jean – Pierre DUPONT	
Vice – président : Francs BAPTISTE	
Conseillers communautaires	Maguy THOMAR / José SEVERIEN / Dunière AGLAS / Olivia JEAN ép. RAMOUTAR BADAL / Paulette LAPIN / Jean-Luc PERIAN / Diana PERRAN / Marie-Flore DESIREE / Lydia FARO ép. COURIOL / Cynthia DINANE

6 – COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
Président : Jean – Pierre DUPONT	
Vice – président e: Lydie PAVIOT ép. SELLIN	
Conseillers communautaires	Valérie HUGUES / Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND / Mariette MANDRET

CC 26 JUIN 2014

TRANSFORMATION DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Conformément au code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire peut créer en son sein des commissions destinées à faciliter la prise de décision. Elles sont réglementées quant à la participation des élus qui la composent et la désignation des élus est soumise à la règle de la représentation proportionnelle. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat communautaire.

Considérant que la communauté de commune Sud Est Grande Terre « La Riviera du Levant » exerce déjà deux compétences obligatoires d'une communauté d'agglomération, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide de transformer cette communauté de communes en communauté d'agglomération et d'engager la procédure y relative.

CC 26 JUIN 2014

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
La Riviéra du Levant

GOSIER CITÉ

ÉVÉNEMENT

FOCUS

GOZIÉVAL, 5ÈME ÉDITION

Les intruments du carnaval

Table-Ronde

Organisée en partenariat par la Ville du Gosier et le Komité Gozié Kannaval (KGK), La 5ieme édition du Goziéval s'est déroulée les 10 et 11 janvier 2015.

Samedi 10 janvier s'est tenue une exposition à travers laquelle la population a pu découvrir les instruments de musique de carnaval ainsi qu'une rétrospective des éditions précédentes, suivies d'une table ronde sur le thème « La diversité musicale dans le carnaval » animée par des intervenants spécialistes des sonorités de carnaval.

Les intervenants, spécialistes du Carnaval

Exposition de photographies des précédentes éditions de Goziéval

Chicanos, animateur et **DJ Lord Up**, étaient présents à la Table-Ronde

Prestation des groupes du Gosier

Prestation des groupes du Gosier sur l'Esplanade de la Rénovation

Le groupe de Sainte-Lucie, invité du Goziéval **«Rituals»**

Une animation avec différents groupes et associations du Gosier s'est poursuivie sur l'Esplanade de la Rénovation. Ainsi gosiériennes et gosiériens ayants fait le déplacement ont pu apprécier les prestations de danse de Ti kanno, Restan la, Prestan's, ainsi que quelques surprises...

GRANDE PARADE

« Lors de la grande parade du dimanche 11 janvier, le jury composé principalement de professionnels du spectacle, a fait une entrée remarquée à bord des bugguy de l'association «Guadeloupe Coxin'love». Les personnes handicapées ont ouvert la parade avec l'association Kahma du Gosier suivie d'une quinzaine de groupes à caisses claires et à peaux du Gosier et de Guadeloupe offrant au public un véritable festival de couleurs et de sonorités. »

La présidente du KGK entourée des membre du jury

Les touristes du pass Goziéval

José SEVERIEN, 1er adjoint au maire

Joëlle URSULLE, Membre du Jury salut la foule

Tonshi mas, remporte le 1er prix dans la catégorie «Ti mas»

Waka Chiré Band, de Sainte-Rose

Passage de AKIYO dans le bourg du Gosier, avec plus de 700 personnes...

Ghislaine GISORS, 4ème Adjointe au Maire et Présidente du KGK

Membre de Matamba, groupe de Saint-François

Membre de Prestan's groupe à caisses claires du Gosier

Infos

PERMANENCES CCAS

Le CCAS du Gosier vous permet de poser toutes vos questions, à un expert juridique, sur vos problèmes de terrains, succession, partage en cas de divorce, donations, revendication de propriété, promesse de vente, régularisation foncière, etc.
Il est très important de venir en RDV avec le maximum de documents. L'expert va vous écouter, les lire, vous donner des conseils et vous les rendre. Grâce à eux, il pourra vous expliquer la réalité juridique dans laquelle vous êtes et le chemin qu'il vous reste à parcourir pour atteindre vos objectifs selon la méthode proposée.

SORTIES DES VACANCES

Durant les mois de juillet et d'août 2014, le CCAS a organisé des sorties pour les personnes âgées et les adolescents des quartiers. Ces actions s'inscrivent dans un planning d'animation territoriale qui prévoit une démocratisation de l'action sociale au plus près de l'usager. Elles visent en outre, la lutte contre l'isolement et le mieux vivre ensemble.
Au mois de juin, les personnes âgées des quartiers qui bénéficient du portage de repas ont donc lancé les hostilités par une sortie au pays de la canne ; puis ce furent les adolescents des quartiers qui embrayèrent le pas … trois sorties furent organisées soit une par quartier. Au fil du voyage, le quartier n°3 partit à la rencontre des fonds marins : visite du nautilus ; le quartier n°1 à Marie-galante puis le quartier n°2 à la ferme Ti bou…
Au cours de ces sorties, le CCAS implique les parents volontaires pour contribuer au maintien du lien. Dédiée à la détente et au plaisir, ces journées furent riches en émotion et en partage pour le personnel du CCAS, les administrateurs et les parents accompagnateurs des groupes.
De l'avis de tous, ces manifestations sont à renouveler.

ACTION SOCIALE

Avec le CCAS parlons parentalité

"Ki jou nou ka tchouyé ti kochon la nou ka nouri la dèpi diab té ti gason"

Le vendredi 4 juillet 2014, le CCAS du Gosier a organisé avec la fédération FORCES et la délégation aux droits des femmes une causerie avec la population au parc du Calvaire.
C'est en fin de journée, après le marché hebdomadaire que cette action de développement social local a permis à la population d'échanger avec des intervenants Raymond OTTO, sociologue et Franck GARRAIN historien.

En effet la fédération FORCES et la délégation aux droits des femmes est à l'initiative d'un mouvement intitulé " le façader homme-femme" dans chaque commune.
Il s'agit de s'interroger sur les modalités de fonctionnement et de la place de l'homme et de la femme ainsi que leur action conjuguée de parent, la réflexion s'élabore à l'aune des connaissances historique et sociologiques. La discussion naît, se nourrit du regard et de la parole de chaque citoyens.

Le mouvement est lancé, Le Gosier entend bien y contribuer. Gageons qu'à chaque « façader » la mobilisation se fera de plus en plus forte.

Un public attentif

ACTION SOCIALE

Exposition de travaux d'ateliers organisés par le CCAS du Gosier

Mercredi 3 décembre 2014, s'est tenue dans le hall d'accueil du pôle administratif situé à Périnet, une exposition de travaux d'ateliers organisés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Ces ateliers qui se sont tenus tout au long de l'année ont permis à un grand nombre de Gosiériens de penser, de créer et de fabriquer des objets et accessoires à partir de divers matériaux de récupération.

Il s'agissait à la fois d'ateliers inter-générationnels mêlant jeune génération et aînés et d'ateliers pour personnes en situation de handicap. L'opération qui a rencontré un vif succès, témoigné par les nombreux visiteurs, sera à coup sûr, renouvelée.

L'occasion a été également donnée à la KAHMA (Karukéra Association Handicapés Moteur Adultes), partenaire de l'opération, d'exposer les productions artisanales de leurs membres.

GASTRONOMIE

Babette au Gosier

Babette de Rozières, célèbre Chef cuisinier d'origine Guadeloupéenne, a choisi l'îlet du Gosier comme 1ère étape de son Noël Antillais itinérant.

Accompagnée de son équipe et notamment d'Emmanuel Maubert son collaborateur sur l'émission «Les petits plats de Babette», elle a préparé devant les caméras de France Ô, une appétissante pâte à accras, le lundi 1er décembre durant la matinée. L'émission a été diffusée le 24 décembre 2014.

La Ville du Gosier a profité du passage de Babette et de son équipe pour leur offrir un pot de bienvenue composé de rafraîchissements locaux.

Babette et son équipe avec quelques membres de l'AJSF

Babette et Emmanuel Maubert, animateur TV

Babette préparant la pâte à accras

MARMITON

Manger équilibré à petits prix

Le jeudi 19 juin 2014, le CCAS a initié une action de développement social local, avec la collaboration active de stagiaires reçues dans le cadre de leur formation en BTS.

Le projet avait pour objectif d'initier les familles à une bonne hygiène alimentaire tout en échangeant des astuces sur les conditions de préparation des menus, dans un contexte de faibles revenus.

C'est au sein de la salle de l'ASJF à St-Félix que des familles gosiériennes ont été reçues. Le programme de la journée comprenait:

- la présentation des groupes d'aliments
- l'élaboration de repas équilibrés
- les conséquences d'une mauvaise alimentation
- des animations pédagogiques

Les interventions ont été assurées par les stagiaires et un professionnel du secteur Médico-Social (IDE).

De l'avis de tous, la matinée d'information fut riche en apprentissage mais surtout en échange.

Des trucs et astuces ont émaillé ces échanges. La matinée s'est clôturée par un partage de fruits pays. Cette action sera amenée à être essaimée sur les autres quartiers.

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Refonte des Conseils de quartiers

Les conseils de quartiers du Gosier existent depuis 2008 et connaissent une activité régulière depuis 2011, avec la création du service vie des quartiers.

Réglementairement, le mandat des membres de conseils de quartier ne doit pas excéder celui des élus municipaux.
Nous sommes donc dans l'obligation de procéder au renouvellement des ses membres.

L'engagement réaffirmé avec la nouvelle mandature, a pour objectif de renforcer le rôle des conseils de quartiers en développant une démarche participative des citoyens.

L'occasion nous est donc donnée de procéder à une « refonte des conseils de quartier », afin d'optimiser son fonctionnement et son rôle au sein de la ville. L'enjeu est de faire des conseils de quartiers, l'outil de référence de la démocratie participative.

C'est la raison pour laquelle, des réunions avec les élus et les chefs de service ont été mises en place, pour finaliser les propositions relatives à la refonte des conseils de quartiers. Durant le premier trimestre 2015, une campagne de communication a été lancée sur la base du volontariat. Les habitants se sont inscrits, puis ont été tirés au sort, afin de constituer la liste des membres des trois conseils de quartiers de la ville du gosier.

Toutes les personnes volontaires qui sont inscrites sur la liste électorale ou qui résident, travaillent ou agissent dans un quartier déterminé, peuvent s'inscrire et participer aux réunions des conseils de quartiers.

En attendant, n'hésitez pas à consulter le site de la ville pour en connaître l'évolution.

MODE

1ÈRE ÉDITION DE LA NUIT DES CRÉATEURS

Vendredi 14 novembre 2014, s'est tenue la première édition de la Nuit des créateurs organisée par l'Office de Tourisme du Gosier à l'Esplanade de la Rénovation.

Le public était au rendez-vous et n'a pas manqué de souligner la qualité des prestations réalisées par les créateurs présents.

Nadia CELINI, Adjointe au Maire ouvrant la 1ère édition de la nuit des créateurs

N'djaména Kinté, marraine de la manifestation, et six autres stylistes ont présenté leurs modèles sur le thème de la Route du Rhum. Maquilleurs, coiffeurs et créateurs de bijoux ont également pu mettre en avant leurs créations. L'objectif de l'événement était de mettre en avant le talent des créateurs de la Ville. Entre chaque présentation, des artistes ont assuré des intermèdes artistiques avec des prestations de danse ou de musique. Le percussionniste Claudius Barbin ainsi que les associations Djok et Kletnicka ont assuré le show.
Grâce à l'enthousiasme du public, l'Office de Tourisme pense reconduire cette manifestation.

Les artisans-créateurs de l'événement :

Stylistes : Jocelyn LOLLIA, Lydian MATHIAS, Didier SAINT-MARC, Cécile SAINT-MARC, Claire GBAGUIDI, Alexandra COLLETIN, Linda SAMY

Coiffeuses : Maguy BORDELAIS, Odile CHANDI, Quetty CHANLOT, Anne QUELLERY, Françoise MAGLOIRE

Maquilleuses : Lovely PUSATERI, Sandra MATHIAS, Christelle METHURA

Accessoiristes : Marthe CORAN, Emeline CHRISTON, Christiane VERGNAUD

intervenants : Romual SEREMES, Rogier NELSON, Megguy BORDÉE

LE PLU

OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE

*Plan Local d'Urbanisme

PERMETTRE UN ÉQUILIBRE ENTRE RENOUVELLEMENT, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET PRÉSERVATION DE L'ESPACE RURAL

URBANISME

Renetta Constant , Adjointe de quartier et Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier

Réunions publiques du PLU

C'est précisément parce que la population Gosiérienne se sent impliquée par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), que les trois réunions publiques ont fait salle comble. Les 2, 3 et 4 décembre 2014, des réunions publiques de présentation du Plan Local d'Urbanisme se sont tenues respectivement au bourg, à Beaumanoir et à Grand-Bois.

Ces réunions publiques qui s'inscrivent dans la procédure réglementaire du projet, ont été présentées par le Maire, Jean-Pierre DUPONT, et l'élu en charge de l'urbanisme, Jean-Claude CHRISTOPHE. Ils étaient accompagnés des agents administratifs chargés du dossier, Hélène CLAUDE-MAURICE et Maëlen EDMOND-MARIETTE, ainsi que de Franck CHAUVEL du Cabinet Urbis, prestataire mandaté par la commune pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme et les documents graphiques du projet.

Le PLU est un document stratégique de planification locale qui définit le droit des sols applicable à chaque parcelle et reste avant tout l'expression du projet communal en matière d'aménagement du territoire. Il délimite les zones urbaines, agricoles et naturelles et décrit les modalités d'implantation du sol. Il permet à la commune de fixer un cadre de cohérence pour ses actions d'aménagement urbain, de préservation de patrimoine et des paysages, ainsi que ses projets d'activités économiques et sociales.

Néanmoins, il doit se conformer à la réglementation qui, depuis 2000, connaît une évolution significative avec la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, dite SRU, du 13 décembre 2000. Le PLU doit également se conformer aux lois de Grenelle 1 et 2 de 2009 et 2010, ainsi qu'à la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) dite loi Duflot de mars 2014.

• La loi SRU prévoit le principe d'équilibre entre l'aménagement et la protection des territoires, le principe de mixité sociale et urbaine, le principe de l'utilisation économe de l'espace et la préservation des ressources naturelles et la limitation de l'étalement urbain.

• Les lois de Grenelle 1 et 2 précisent les luttes contre la régression des surfaces agricoles et naturelles et la déperdition d'énergie. Ces lois assurent par ailleurs la préservation de la biodiversité, l'aménagement opérationnel durable et l'amélioration de la performance énergétique.

• La loi ALUR, quant à elle, requalifie bon nombre de dispositions relatives au volet logement et au volet urbanisme. Elle annule les dispositions relatives au Coefficient d'Occupation des Sols, supprime la superficie minimale, délimite des secteurs de taille et de capacité d'accueil limités en zones agricoles et naturelles, identifie les bâtiments d'intérêt architectural ou patrimonial en zone agricole, inventorie les capacités de stationnement.

Le PLU est composé d'un rapport de présentation exposant le contexte et les enjeux du territoire justifiant les choix retenus pour le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD). Le PADD, véritable « charpente » du PLU, constitue une vision prospective approfondie du projet communal en termes d'équipements, de déplacements et d'habitat. Le PLU contient également des orientations et programmations d'aménagement sectoriel qui précisent le PADD pour les secteurs à urbaniser sous forme de règles, de programme et d'échéancier. Aussi, on y retrouve un règlement et des documents graphiques traduisant les objectifs et orientations du PADD ainsi que le PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES (PPR) et d'autres documents utilité publique.

Le projet de PLU devrait être arrêté au prochain Conseil Municipal. Les services de l'Etat et les autres personnes publiques associées, telles que les chambres consulaires, la Région Guadeloupe, le Département de Guadeloupe et le Syndicat Mixte des Transports émettront des avis sur le projet dans un délai de 3 mois à compter de l'arrêt. Suivra ensuite, une enquête publique d'avril à mai 2015. L'approbation définitive est prévue pour juillet 2015, le Plan Local d'Urbanisme serait donc opposable aux tiers un mois plus tard.

Pour tout renseignement relatif au Plan Local d'Urbanisme, la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Ville du Gosier peut être contactée au 0590 85 28 80.
Mail : plu@villedugosier.fr

...

Redécoupage électoral

En raison de la nouvelle délimitation des cantons en Guadeloupe (décret N°2014-235 du 24 Février 2014), la ville du Gosier a subi le redécoupage de son territoire.

Dans le cadre des Elections Départementales prévues les 22 et 29 Mars 2015, les bureaux de vote N°7 (Ecole de Poucet) et 23 (nouveau bureau de l'Ecole de Cocoyer) seront rattachés au canton N°3 de la ville des Abymes.
Par conséquent, les électeurs concernés seront représentés électoralement par des conseillers départementaux de la ville des Abymes et recevront un courrier nominatif accompagné de leur nouvelle carte d'électeur.

Pour autant, il est à noter que dans le cadre de la gestion communale, ces électeurs restent des usagers du Gosier.

Les autres électeurs des bureaux 1 à 22 voteront dans leur bureau habituel dans le cadre du canton désormais unique du Gosier, pour lequel 2 sièges sont à pourvoir en binômes.

Carte redécoupage électoral
Élections Départementales des 22 et 29 mars 2015

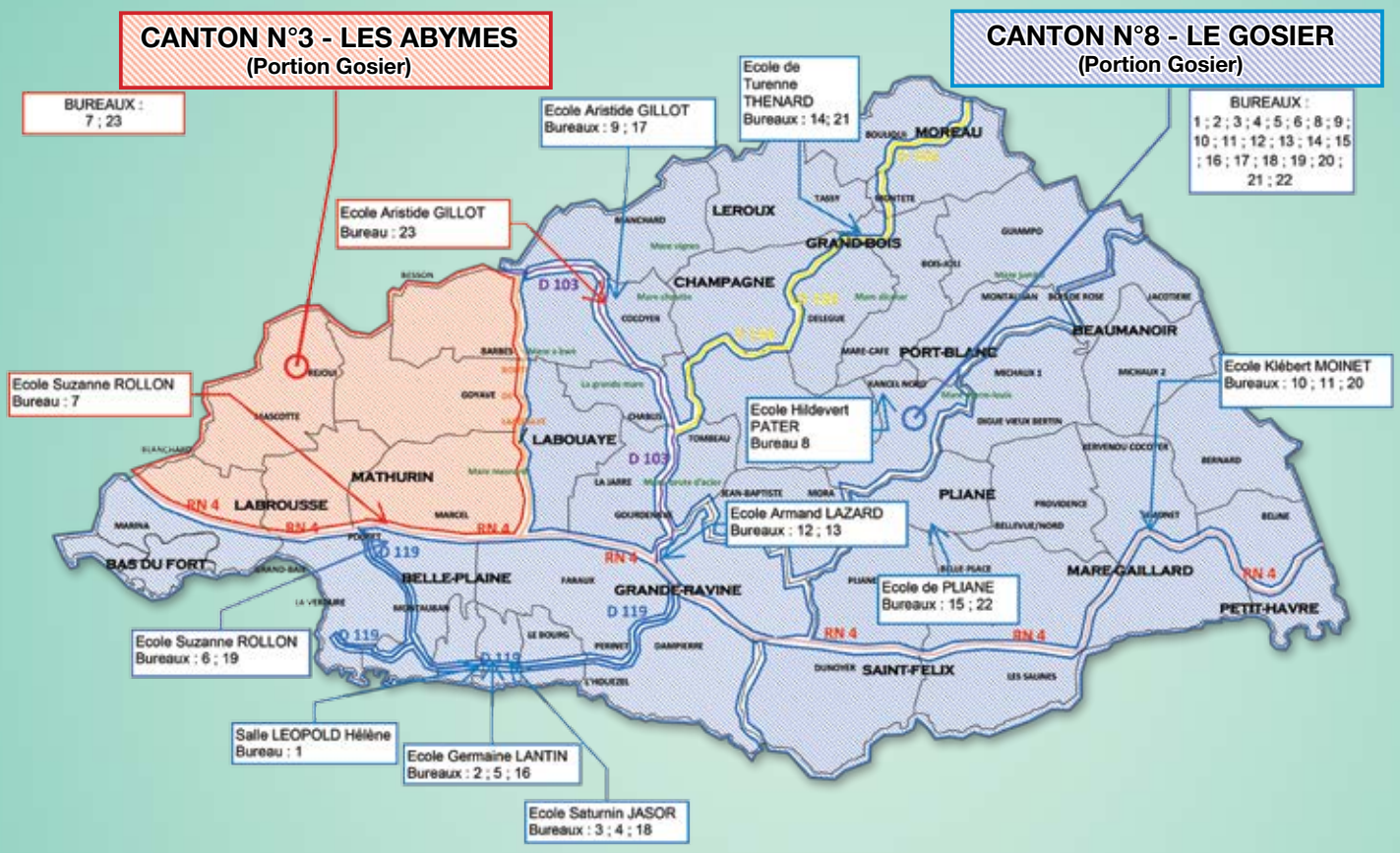

Informations : Service élections : 0590 84 86 68

BEAUTÉ

Miss Gosier 2014 - 2015

L'élection s'est déroulée le 01 Août 2014 au Palais des Sports. Environ 12 filles âgées 17 à 22 ans se sont présentées à la salle Léopold Hélène. Après audition de leurs motivations et de leurs parcours, seules 7 d'entre elles ont été retenues.

Les candidates novices pour la plupart, ont relevé un challenge de taille : Se préparer en moins d'un mois en élocution, en danse traditionnelle, en expression face à un public, dans des conditions de stress. Elles étaient encadrées par 3 chorégraphes lors des répétions quotidiennes intensives. Elles ont pu se détendre lors de la journée consacrée aux soins (coiffure, onglerie, maquillage et séance photos...)

Les associations du Gosier ont apporté leur contribution tout au long de la préparation dont Grain D'or de Port- Blanc, ASC Cocoyer, l'AJSF. Ainsi que les services de la ville Direction du Développement Economique et Touristique, Direction des Affaires Culturelles, Direction des Services Techniques, Direction des Affaires Juridiques...

Après l'élection, La remise des prix. Toutes les candidates ont été récompensées, la remise des prix s'est déroulée à la salle Léopold Hélène avec les élus de la ville et l'Office de Tourisme.

Camille Le Vexier, 1ère dauphine

Jessica Capet, Miss Gosier entourée de ses dauphines

Marie-Chantal MARTIAL, Prix du Patrimoine

ÉVÉNEMENT

Rentrée des associations et du Palais des Sports

La ville du Gosier a récemment réaffirmé son engagement envers les associations. En effet, lors de la nouvelle mandature, elle a mis en place la commission vie associative et démocratie participative, présidée par Christian THÉNARD. Avec la création du palais des sports, la ville a su offrir un cadre de qualité et sécurisé à de nombreuses activités sportives et culturelles.
Cette volonté de partenariat nous a conduit aujourd'hui à organiser la :
« Rentrée des associations de la ville du Gosier et du palais des sports »
Le samedi 20 septembre 2014 de 9h à 17h.

Cette journée avait pour but de :
• valoriser et faire connaître la vie associative locale,
• permettre au public d'en découvrir la richesse et la diversité,
• ouvrir les portes du palais des sports au grand public, en présentant les clubs qui y évoluent,
• rassembler sur un même lieu les acteurs du milieu associatif et favoriser les échanges inter-associatifs.

Cet événement était organisé autour de stands d'information et ponctuée d'animations diverses (démonstrations, initiations), qui ont rythmé la journée.

Bilan de l'action :
Au cours de cette journée, 80 stands d'associations, 10 partenaires et 5 services de la ville, étaient présents. Cette action a connu un vif succès. En effet, plus de 2500 personnes ont visité le site, leur permettant ainsi d'apprécier les activités culturelles et sportives proposées.

De nombreuses structures avaient fait le déplacement. Le cadre agréable du palais des sports et l'agencement des stands, ont contribué notamment à une bonne réalisation de l'action.

Le public était au rendez-vous

Stand de l'association **LIBÈTÉ**

Georgia JACOBSON, Directrice de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative et **Christian THÉNARD,** Adjoint au Maire

Stand de l'association **Flè a Mango**

Zoom sur

FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS DE LA VILLE DU GOSIER

Il y a au Gosier une centaine d'associations qui, chacune dans son domaine, participe à la vie de la Ville.

De 2013 à 2014, ce sont près de vingt trois nouvelles associations qui se sont référencées au sein du service Vie Associative de la Ville du Gosier et qui contribuent, avec celles déjà existantes, à l'exercice de la démocratie et au développement du lien social.

Quelle que soit la taille de l'association, elle est une ressource essentielle pour notre Ville. Cette richesse associative, la municipalité a voulu la consolider et lui reconnaître son rôle fondamental d'innovation, de développement des territoires et de cohésion de la société.

Ce focus porte donc sur l'association, ses activités et tout particulièrement, permet de favoriser sa visibilité.

Notre objectif est bien de tout mettre en œuvre pour fédérer les acteurs de l'animation locale et montrer la diversité de notre tissu associatif.

Retrouvez toutes les associations du Gosier en consultant le Guide des Associations de la Ville du Gosier. Vous pouvez le télécharger gratuitement sur le site web de la Ville sur www.villedugosier.fr

Pour plus d'informations, contactez le service Vie Associative au 0590 84 79 24

L'ÉCO DU GOSIER

TOURISME

LES JOURNALISTES DU TOURISME, SOUS LE CHARME DU GOSIER

La ville du Gosier et le Comité de Tourisme des Îles de la Guadeloupe (CTIG), ont reçu l'association des journalistes de tourisme le samedi 11 octobre 2014. Cette réception s'est déroulée en deux phases. Durant la journée, 25 journalistes ont pris part à une régate en canots traditionnels autour de l'îlet, avant d'être accueillis sur le site par Nadia Célini et Jocelyn Martial, élus de la ville et par les agents de l'Office de Tourisme et de la Direction Économique et touristique.
En soirée, ils ont été reçus sur l'esplanade et à la salle Léopold Hélène de l'Hôtel de Ville.

« À la descente des bus, ils ont été accueillis par une haie d'honneur constituée des élus, des administratifs, de membres de l'association des jeunes de Saint-Felix (AJSF) et de représentants du CTIG. Ils ont pu avoir un aperçu du savoir-faire de kletnika, l'école de danse de l'AJSF.

José Séverien, 1er adjoint au Maire, leur a souhaité la bienvenue : « Nous avons le souhait de conforter le balnéaire et de développer le nautisme. Nous voulons aussi valoriser Le Gosier de l'intérieur. Nous refusons l'idée d'un tourisme subi, nous le voulons maîtrisé. Chacun deviendra acteur du tourisme. Les associations jouent un rôle majeur et sont à féliciter. Nous espérons des retombées positives de votre congrès pour toutes nos îles », a-t-il déclaré.

Par la suite, les nombreuses personnes présentes (journalistes du tourisme, représentants du CTIG, élus et administratifs de la ville) se sont attablées en salle Léopold Hélène, pour un moment placé sous les signes de la gastronomie et de l'échange. « C'est un plaisir de finir notre séjour dans cette partie attachée à ce qui fait la beauté de ces îles. La Guadeloupe a su se moderniser tout en préservant son littoral magnifique. A travers ce moment de ravissement, d'apothéose, d'osmose et de solidarité, vous avez marqué l'histoire de notre association », a déclaré Albert Lugassy, Président de l'association des journalistes du tourisme.

Nadia Célini a démontré que le littoral n'était pas l'unique atout de la ville, en procédant à la présentation d'un produit touristique à forte valeur ajoutée économique et patrimoniale qu'elle entend développer autour des mares.

Une journée riche en animations a été organisée en l'honneur des journalistes.

Photographes free-lance, journalistes free-lance ou spécialisés dans le tourisme d'affaires, tous ont trouvé le projet intéressant. « En France, l'île de la Guadeloupe a encore une image très balnéaire et on ne connaît pas ce qu'on peut faire en plus en terme de découvertes : Diversité, sites naturels... C'est très bien de regarder à l'intérieur. On l'a mieux apprécié à travers les excursions. On a également pu constater l'émergence d'un éco tourisme méritant d'être approfondi. Ce genre de prestation se développe et peut intéresser la clientèle française », selon Philippe Bourget, journaliste free-lance, spécialisé dans le tourisme.

Les associations Restan La et AJSF (kletnika) auront été à la hauteur de l'événement : Prestations, initiations au gwoka, et défilé carnavalesque improvisé en salle Léopold Hélène et sur l'esplanade ont constitué un des temps forts de la soirée. Les journalistes ne se sont d'ailleurs pas fait prier pour entrer dans la danse. « Au Gosier, nous avons pu côtoyer les locaux, et cela pour moi est inestimable », a confié une journaliste. Les packages constitués des supports de la ville et de cadeaux ont été très appréciés.

Des vifs remerciements ont été adressés par l'association à la ville et surtout, au CTIG, à Willy Rosier, Guy Claude Germain et Harry Chélamie, pour ne citer qu'eux. « On a voulu vous montrer en peu de jours tout ce que la Guadeloupe compte de beau, de magique. Transmettez ce que nous sommes : terre d'accueil, de culture, d'aventure », a déclaré Willy Rosier.

ÉVENEMENT

Le rendez-vous des ACTEURS ÉCONOMIQUES

Mercredi 3 décembre 2014, s'est tenue la 2ème édition des Rendez-vous des acteurs économiques au Palais des Sports du Gosier, organisée par la Ville du Gosier en partenariat avec la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE), la Chambre de Commerce des Iles de Guadeloupe (CCI IG), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Fédération des Acteurs Economiques du Gosier (FAEG).

Ayant pour thème : « Vers la relance de l'économie territoriale en 2015 », cette deuxième édition a eu autant de succès que la première. Près de 300 personnes ont répondu présent.
L'objectif de cet événement était de permettre aux entrepreneurs, porteurs de projets, entreprises innovantes, investisseurs potentiels et résidents de La Riviéra du Levant, de rencontrer les partenaires du monde de l'entreprise et échanger individuellement avec les conseillers techniques et experts dans le domaine de la création et du financement de l'entreprise, de l'emploi et de la formation.

La Direction du Développement Economique et Touristique, initiatrice de la manifestation, a été satisfaite du déroulement de la journée et a assuré une pérennisation du Rendez-vous des acteurs économiques au Gosier.

NAUTISME

Le Salon du Nautisme

Retour en image sur le Salon du Nautisme qui s'est déroulé le 22 novembre 2014 au WTC à Jarry. L'Office de Tourisme du Gosier représentait la commune et ses différentes activités touristiques.

Un salon très fréquenté...

... Où Le Gosier était bien représenté !

DÉCOUVERTE

LES VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

La dernière visite guidée de l'office de l'année 2014 a eu lieu le 22 novembre sur l'îlet du Gosier. L'occasion pour les touristes et plusieurs locaux de découvrir et redécouvrir la richesse de ce site incontournable du Gosier. La saison des visites guidées s'est terminée le 31 janvier 2015 par une découverte du bourg et du quartier de Grande-ravine.

M. COLLETIN, fils du dernier gardien de phare

NAUTISME

Rencontre avec Maxime SOREL

Dans le cadre de la Route du Rhum Destination Guadeloupe, l'Office de Tourisme du Gosier a organisé une rencontre avec Maxime SOREL, Skipper de la Route du Rhum et les élèves de l'école de Cocoyer vendredi 28 novembre 2014.

Les enfants ont pu échanger avec le skipper, réaliser une visite de son bateau à la Marina de Pointe-à-Pitre et participer à une visioconférence avec une classe de Bretagne. Une exposition de travaux scolaires autour du thème de la Route du Rhum a également été présentée.

Maxime SOREL et les enfants de l'école de Cocoyer en visioconférence avec leurs camarades de Bretagne

Office de Tourisme du Gosier :
Rue Félix Eboué-97190 LE GOSIER
0590 84 80 80 - otdugosier@gmail.com

Infos

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ARDTPE PAR LA FÉDÉRATION DES TRÈS PETITES ENTREPRISES (FTPE)

La Ville du Gosier s'inscrit dans une démarche partenariale avec différents acteurs économiques.
Une collaboration efficace a été entamée avec la FTPE.
Après le franc succès au Rendez-vous des Acteurs Economiques du Gosier, des permanences régulières sont proposées aux chefs d'entreprises et aux porteurs de projets du territoire.
Le Dispositif ARDPTE n'est autre que « l'Accompagnement à la Restructuration des TPE Très Petites Entreprises ». Chapeautée par GILLES Majorie et Nancy LAMALLE, Chargées de Mission.

Ainsi la FTPE a pu recevoir en Mairie, le Jeudi 28 Août 2014, près de 20 Chefs d'entreprises qui eurent également la Visite du Président de la Fédération, Monsieur NAGAM.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF CREA JEUNES PAR L'ADIE

La Ville du Gosier, en partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Initiative Économique (ADIE), a organisé deux réunions d'information sur le dispositif « Crea Jeunes », à destination des jeunes âgés de 18 à 32 ans ; Formation qui eut lieu au Pôle Administratif, les Vendredi 17 octobre 2014 et Vendredi 27 février 2015.

Ce programme de formation permet de formaliser son projet de micro-entreprise, encadré par Cynthia GRAN-BOIS, Responsable Adie Conseil et Monsieur METERAN AMILCA.

CULTURE & PATRIMOINE

PATRIMOINE NATUREL

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AU CŒUR DE LA MANGROVE

Dans le cadre des « Journées européennes du Patrimoine » qui se sont tenues du 19 au 21 septembre 2014 autour du thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », la ville du Gosier a choisi de mettre en valeur la mangrove au travers de la projection d'un film documentaire et de randonnées contes.

C'est ainsi que dans la journée du 19 ont été mises en place des séances de projection du film, « Il faut sauver Jarry » documentaire pointant du doigt la disparition des zones humides suite au développement de cette partie du territoire en pôle commercial et industriel et l'importance qu'il y avait à préserver les quelques 200 hectares restant d'une zone qui s'étendait dans les années 50 sur environ 800 hectares. Les élèves qui étaient plus d'une centaine, sensibilisées par leurs enseignants se sont montrés très intéressés et très impliqués dans le débat qui a suivi les projections. Le tout-public de la projection en soirée a eu la chance de rencontrer le réalisateur du film, Daniel N'landu qui s'est attaché à développer les enjeux et les objectifs qui avaient présidé à la conception de ce documentaire.

Dans le même temps avec d'autres scolaires avait lieu, sur le territoire de la ville, un rando-conte animé par le conteur Raphaël Annerose. Equipé de son bâton de pluie et de sa flûte, il a entraîné les élèves et leurs professeurs dans un voyage enchanté au cœur de la mangrove du Gosier. Les contes qu'il disait au public trouvaient leur ancrage dans le paysage même qu'ils parcourraient et les habitants de la mangrove « crabe sémafot » et autres animaux, de même que les différents éléments de la flore rencontrés sur le chemin faisaient partie intégrante de ses récits.

Le samedi 19, la rando conte a tenu en haleine un tout autre public, familial cette fois, public qui est reparti, tout aussi enchanté.

1 Le paysage atypique de L' Étang «Bois sec»

2 Les enfants écoutent avec attention... **3** le conteur **Raphaël ANEROSE** **4** Découverte de la flore de la mangove... **5** ...et de la faune aussi ! **6** Parcours du sentier

CULTURE & PATRIMOINE

Nwèl Pakala, 16ème édition

Retour en images sur la 16ème édition du Nwèl Pakala au Gosier

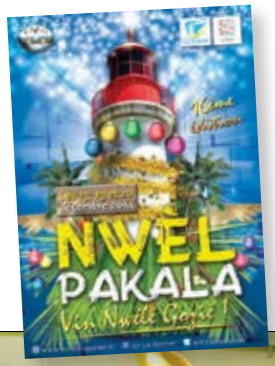

Les exposants du Marché Pannyé Gozié venus nombreux et tout sourire

L'animation des stands du marché a été assurée par **Rudy RILCY**

Les membres de Kasika prennent la pose pendant le podium du Nwèl Pakala...

Les élus étaient présents avec **Jocelyn MARTIAL, Solaire COCO, Marie-Flore DÉSIRÉE** et **Jean-Pierre WILLIAM**

SOLIDARITÉ

Noël des enfants

Le samedi 13 décembre 2014, près d'une centaine d'enfants étaient rassemblée au boulodrome de la Datcha pour une animation autour du thème de Noël. Cette action était organisée par le Centre Communal d'Action Sociale. Les animations, ont été ponctuées par les spectacles de l'association SIMAKA et par un conte de noël mis en scène par Raphaël Annerose.

L'association Simaka avec les enfants

L'arrivée très attendue du Père Noël

"ZIÉ ROUVÈ"

asi Gozié

DU 14 AU 28 MARS 2015

MEDIAHEQUE R.G. NICOLO - GOSIER

Exposition collective de :

Maurice Vital, Rose-Marie Pascotto,
Monique Rinaldo, Jimmy Cétout, Jean-Louis Halley,
Céline Fünfrock, Chimène Girard et Marie Fougeray

0590 85 90 60 / 0590 84 58 50

www.villedugosier.fr

KRÉYOL O GOZIÉ

Le Mois du créole au Gosier

La ville du Gosier a confirmé son engagement dans la valorisation de la langue et la culture créoles, en renouvelant aux côtés des autres collectivités de Guadeloupe, son partenariat avec le Conseil Général, collectivité initiatrice de cette manifestation. Ont été programmé un ensemble de manifestations qui se sont étalées sur tout le mois d'octobre. Elles allaient des ateliers de jeux de mots créoles organisés à la médiathèque pour les enfants et pour les adultes, en passant par l'heure du conte autour de contes amérindiens et par la conférence intitulée « Tout kô an mwen ka fè mwen mal » donnée par deux médecins sur les mots du corps en créole.

Le samedi 18 octobre 2014, le boulodrome situé près de la plage de la datcha au Gosier, a accueilli la manifestation « Vwayaj alantou a éritaj kréyol » qui fut l'occasion de diriger les projecteurs sur William Flessel, chanteur de Gwoka, animateur de lewoz, originaire du Gosier, tout en collant résolument à la thématique choisie par le Conseil Général, porteur du Mois du créole « Survivances africaines, amérindiennes et indiennes dans la langue et la culture créole ».

Avec ces nombreux invités, William Flessel a proposé un montage artistique de différents tableaux inspirés de nos racines plurielles. La soirée s'est poursuivie par le léwoz orchestré par lui, de main de maître. La traditionnelle dictée créole a clôturé le mois du créole au Gosier. Il est à signaler que le Mois du créole a été également l'occasion de rendre un hommage à Sylviane Telchid auteur et fervente militante de la langue créole qui fait partie des personnes ayant permis que le créole prenne sa place à l'école et que soit institué le CAPES Créole. Expositions, conférences autour de son œuvre, témoignages, mises en scène de pièces de Molière adaptées par elle…ont émaillé les lieux de représentation du Mois du créole durant tout le mois d'octobre.

William FLESSEL, Chanteur de Gwoka

De nombreuses prestations de danse

Claudius BARBIN, de «Gozié aw» entouré des élus du Gosier **Jean-Claude CHRISTOPHE** et **Julien BONDOT**

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Lancement de la collecte du patrimoine immatériel : Sauvegarder pour mieux transmettre !

Jeudi 16 octobre 2015, a eu lieu à la mairie du Gosier, le lancement officiel de la Collecte du patrimoine immatériel. Cette manifestation s'est tenue à la fois dans le cadre du Mois du créole et de la Semaine bleue, deux manifestations toutes deux placées sous l'égide départementale du Conseil Général.

A ainsi été présenté au public, un film réalisé en transversalité par la Direction des Affaires culturelles et le CCAS, représentant la première action de valorisation de cette collecte, film qui présente 3 personnages du Gosier, chacun détenteur d'une partie de notre mémoire collective.

Il s'agira dorénavant pour la Direction des affaires culturelles et du patrimoine d'effectuer un recensement des personnes ressources, d'identifier les personnalités du territoire, de recueillir des témoignages, des photos, des cartes postales, tout élément de cette histoire que nous avons pour mission de sauvegarder et de traduire en actions de valorisation : films, expositions, publications, afin de contribuer à une meilleure appropriation de son identité culturelle par la population du Gosier.

La ville lance donc un appel à contribution afin d'inviter la population à se rapprocher de la Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine pour porter des témoignages sur l'histoire de la ville, les traditions, les personnalités, les habitudes de travail, de vie…, à faire répertorier et inventorier tout document : cartes postales, photos, films. Ils seront utiles à la constitution du patrimoine de la commune.

À noter : Le patrimoine immatériel recouvre l'ensemble des pratiques, des coutumes, des modes de vie, des traditions orales ou autres, en un mot des particularismes qui fondent l'identité culturelle d'une communauté donnée. Les actions de valorisation peuvent prendre différentes formes. Elles peuvent être des expositions, des publications, des documents audio ou audio vidéo et peuvent également conduire à la production de manifestations scéniques.

Ébéné BRIGITTE, élu et **Marceau CLAUDE**

Marie-Line DAHOMAY, spécialiste du créole et **Marie-Chantal FRANCILLETTE,** Directrice des affaires Culturelles et du Patrimoine

Vu au Gosier

OPÉRATION ANTI-SARGASSES AVEC LES JEUNES DE L'ASSOCIATION FLÈ A MANGO

Du Lundi 24 au 29 novembre 2014, les jeunes de l'association « Flè a Mango» ont contribué aux travaux d'intérêt collectif en nettoyant quelques plages de la commune de l'invasion des sargasses.

Pour faciliter leur intervention, ils ont pu bénéficier d'une session d'information par l'association PROFIL, spécialisée en chantier d'insertion notamment dans les espaces verts.

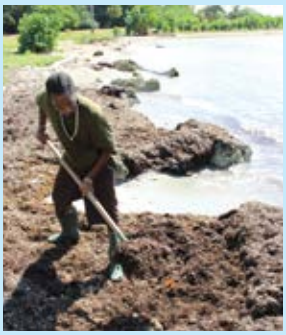

Contact:
association «flè a mango» :
0590 84 43 32

> ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DU GOSIER

SPORTS

ÉVÉNEMENT

HANDI-VILLAGE AU GOSIER

Dans le cadre de la Route du Rhum 2014, Damien SEGUIN, champion paralympique de Voile, a participé pour la seconde fois à la traversée St-Malo / Pointe-à-Pitre. C'est à ce titre que le « Handi Tour Nautique » a été organisé. Un catamaran adapté aux personnes à mobilité réduite a navigué le long du littoral et s'est arrêté dans 20 villes étapes où a été organisé un « Handi - village » animé d'activités variées. À cette occasion, le Handitour-village a fait escale le mardi 4 novembre 2014 à l'Anse Tabarin.

Le Handitour, a été l'occasion de mettre à l'honneur les sportifs en situation de handicap, de faire connaître aux personnes handicapées les activités physiques et sportives qu'ils peuvent pratiquer et de sensibiliser le public aux problématiques du handicap.

BASE NAUTIQUE

Journée nautique & aquatique

Le 15 novembre 2014, a eu lieu une journée nautique et aquatique à la base nautique de l'Anse Tabarin à l'occasion de la route du Rhum. Petits et grands ont pu s'initier aux activités suivantes :
aquagym, stand up paddle, kayak, voile traditionnelle.
La Direction des Sports a aussi poursuivi des stages nautiques pour les jeunes de 8 à 18 ans pendant les vacances de carnaval. L'opération sera renouvelée aux vacances de Pâques.

SPORTS POUR TOUS

Parcours sportif de Saint-Félix

Dans le but de préserver la santé des Guadeloupéens et de favoriser l'épanouissement humain, le Conseil Régional a souhaité doter toutes les communes de Guadeloupe de Parcours Sportif de Santé Sécurisé (P3S).

C'est à cette occasion que la Ville du Gosier a choisi le parcours de Saint-Félix, site de passage, sécurisé où se retrouvent les sportifs. Le projet a entièrement été financé par le Conseil Régional et sera géré par celui-ci durant une année, pour ensuite laisser la gestion complète à la Ville.

REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL

Chers (es) administrés (es),

Conformément au Décret N° 2014 - 235 du 24 Février 2014 relatif à la délimitation des cantons en Guadeloupe, les services de la Préfecture ont invité la commune à procéder à un **redécoupage du territoire.**
La zone géographique précisée intéresse **les électeurs des bureaux de vote n°7 (Ecole de Poucet) et 23 (nouveau bureau de l'Ecole de Cocoyer)** qui, pour toutes les élections organisées entre le 1er mars 2015 et le 28 février 2016, seront représentées électoralement par les conseillers territoriaux de la ville des Abymes.

Aussi, à l'occasion des **élections départementales des 22 et 29 mars prochains**, ces bureaux seront rattachés à la ville des Abymes pour son canton n°3, même si dans le cadre de la gestion communale, les électeurs concernés restent des usagers du Gosier.

Pour les autres électeurs de la commune, j'ai l'honneur de vous informer que vous voterez dans votre bureau habituel mais dans **le canton désormais unique du Gosier, le canton n°8,** pour lequel 2 sièges seront à pourvoir en binômes (2 candidats avec leurs suppléants).

Comptant sur votre compréhension, je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements, et vous prie d'agréer, Madame, monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,

Jean-Pierre DUPONT

Le GOSIER VILLE PHARE

0590 84 86 68

www.villedugosier.fr